

BUDGET

La Loire
solidaire

PORTRAIT

Patrick Merle,
un Ligérien
à Koh-Lanta



REPORTAGE

Zoo refuge
à St-Martin-
la-Plaine

DOSSIER

Assistante maternelle, un vrai métier

Dossier 15-20

Assistante maternelle, un vrai métier

Dans la Loire, la majorité des enfants sont gardés par une assistante maternelle. Pour répondre aux attentes des parents, cette activité s'est professionnalisée ces dernières années. Une évolution à laquelle participe le Conseil général de la Loire...



En supplément de ce magazine



Sortir
votre agenda des sorties



Chalmazel
plan et infos pratiques

Directeur de la publication: Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef: Carine Bar • Crédits photos: Conseil général de la Loire, Élodie Pilon, Fabrice Roure, Nicolas Rodet, Christophe Chevalin/TF1 • Infographie plan de la station Chalmazel: Frédéric Ellis • Rédaction: direction de la Communication, Sphère Publique • Conception, réalisation: **SPHERE PUBLIQUE** agence@spherepublique.fr • Impression: Imaye Graphic • Diffusion: La Poste • Tirage: 328 000 ex. • Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2010 • Conseil général de la Loire: Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne Cedex 1

Site internet: www.loire.fr
Tél: 04 77 48 42 42

Loire
magazine

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Le papier utilisé pour ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

4-7 En bref et en images

Le Conseil général de la Loire...



8-9 En coulisses

Bienvenue chez les guides!



10-12 Actualités

- Budget 2010: une Loire dynamique et solidaire
- Une montagne de plaisirs



13-14 À la découverte des cantons

- Belmont-de-la-Loire
Entre ruralité et modernité
- Noirétable au carrefour des régions Rhône-Alpes et Auvergne



21 Culture

Archives départementales
Manufrance une histoire à partager



22-23 Reportage

Zoo de St-Martin-la-Plaine:
un refuge en construction



24-25 Économie

Ossabois touche du bois pour l'avenir



26 Environnement

Un Sage au fil de l'eau dans la Loire



27 À vos papilles

Un homme, un produit, une recette



28-29 Expressions des élus

30-31 Portrait

Patrick Merle, le Robinson ligérien
à Koh-Lanta





Bernard Bonne,
Président du Conseil général
de la Loire

Transports : changer durablement nos comportements

L'Insee constate qu'en quinze ans, les Français n'ont pas augmenté leur utilisation de la voiture. C'est naturellement une bonne nouvelle pour notre environnement. Mais nous savons aussi que nous avons l'obligation de faire mieux.

Changer ses habitudes en matière de transport est possible. Pour cela, il faut développer des solutions rendant plus facile la mobilité, quel que soit le mode utilisé.

Dans la Loire, ce défi, nous sommes en passe de le réussir, ensemble. Ainsi, chaque mois, le Transport interurbain de la Loire (Til) enregistre une progression de 10 000 voyages supplémentaires. Telle est la formidable performance réalisée par le réseau de transport public du Conseil général.

Cette augmentation constante de la fréquentation du Til prouve que nous avons eu raison de moderniser ce réseau. Til est aujourd'hui plus simple à utiliser, plus économique, plus confortable et plus accessible à de nombreuses personnes.

Notre objectif est de vous offrir une alternative fiable et pratique à l'utilisation de l'automobile, spécialement dans le monde rural. Pour cela, nous coopérons également avec les autres réseaux de transports rhône-alpins pour rendre plus simple la billettique et la recherche d'itinéraires sur Internet.

Offrir une alternative à l'automobile, c'est aussi faciliter le covoiturage. Grâce à l'aménagement de parkings dédiés à cette pratique, nous facilitons les échanges entre modes de transport : près des routes départementales, à proximité des arrêts Til ou des gares SNCF. Et j'aurai l'occasion, au cours de l'année 2010, de revenir plus longuement sur l'action du Conseil général pour encourager les modes de déplacement doux avec les itinéraires cyclables.

Le Conseil général agit aussi pour rendre ses routes plus respectueuses de l'environnement. Pour cela, nous mettons en place des mesures visant à lutter contre le bruit et respectant davantage les paysages.

Agir pour une mobilité durable, au service de notre environnement et de notre cadre de vie, ce sera donc résolument avec mes collègues l'une de nos priorités en 2010.

Avant cela, permettez-moi de vous adresser, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

En images



16 octobre 2009
Le Sénateur et Vice-Président, Bernard Fournier (à droite) inaugure une nouvelle chaufferie au bois à Andrézieux-Bouthéon.



19 octobre 2009
Michèle Alliot-Marie, Garde des Sceaux, inaugure le nouveau siège du Conseil des Prud'hommes de Saint-Étienne, en présence de Bernard Bonne.



23 octobre 2009
Marcel Faure, Maire de Margerie-Chantagret, présente les aménagements de sa commune au Président Bonne et à Bernard Lemenn, Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbrison.

ENVIRONNEMENT

Le Conseil général primé pour la restauration de tourbières



Les tourbières de Gourgon à Roche.

La 5^e édition des Trophées de l'eau, organisée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, a récompensé le Conseil général pour la restauration de tourbières sur la propriété départementale de Gourgon à Roche. Cette reconnaissance est le résultat d'un travail collectif réalisé avec l'Université de Saint-Étienne et le Conservatoire

régional des espaces naturels Rhône-Alpes (Cren). La Loire compte, à elle seule, 43 % des tourbières remarquables de Rhône-Alpes. Depuis 2005, des actions sont mises en œuvre dans le cadre d'un contrat de restauration et d'entretien des zones humides. Objectif: préserver, améliorer et mieux faire connaître ces milieux d'exception.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA LOIRE

Apprendre à lire les écritures anciennes

Les habitudes d'écriture des documents antérieurs au XIX^e siècle étaient différentes des nôtres: forme des lettres, abréviations, vocabulaire... Pour apprendre à les lire, le Conseil général propose des cours de paléographie, gratuits et ouverts à tous, aux Archives départementales. Ces cours s'appuient sur des documents tirés des Archives départementales. Deux

niveaux: débutants et confirmés. Les séances se déroulent de 14h à 15h30:

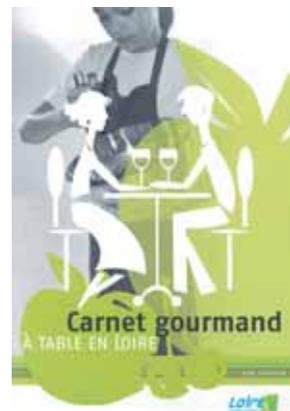
- pour les débutants, les 19 janvier, 9 février et 16 mars ;
- pour les confirmés, les 12 janvier, 2 février, 9 mars et 27 avril.

Inscriptions: Archives départementales de la Loire au 04 77 93 58 78 ou par mail à archives@cg42.fr

TOURISME

À table en Loire avec le *Carnet gourmand* 2010

Suggestions originales de rencontres avec le terroir, balades gourmandes dans la Loire... Le Comité départemental du tourisme de la Loire a lancé l'édition 2010 du *Carnet gourmand*. Ludique et coloré, ce carnet de quatre-vingts pages propose des suggestions originales de rencontres avec le terroir ligérien. Édité à quinze mille exemplaires, le *Carnet gourmand* est diffusé gratuitement sur l'ensemble du département. Retrouvez-le à l'Espace 42, dans les Offices de tourisme et Syndicats d'initiative, dans les Points d'informations touristiques et dans la structure d'accueil Loire, sur l'aire du Haut-Forez (A 72).



ROUTES

Bonson : début des travaux de contournement

La déviation de la RD 498 est l'un des grands projets routiers que mène actuellement le Conseil général de la Loire. Une fois terminée, elle permettra de relier l'échangeur de l'aéroport sur l'A 72 à la RD 498 actuelle, entre Bonson et Saint-Marcellin-en-Forez. Son objectif : favoriser le développement économique et améliorer le cadre de vie des habitants.

Les deux premières sections, comportant notamment le Grand Pont sur la Loire, sont ouvertes. Les travaux du troisième tronçon viennent de débuter. Il contournera Bonson par le sud.

À Saint-Marcellin-en-Forez, il se raccordera au niveau de la zone d'activités des Plaines. Longue de trois kilomètres, cette deux fois deux voies comportera quatre ponts. La mise en service est prévue tout

début 2012. Coût total des travaux de la déviation : 70 millions d'euros.



Alain Laurendon, Conseiller général, et Joseph Deville, Maire de Bonson, visitent le chantier.

SOCIAL

Mieux évaluer les besoins des personnes handicapées

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) s'est engagée dans une démarche partenariale pour l'évaluation des besoins de compensation du handicap. Elle a signé une convention avec l'ensemble de ses partenaires. C'est, par exemple, le cas des hôpitaux ou encore des établissements et services médico-sociaux, tels que le CHU* de Saint-Étienne, le centre hospitalier de Claudinon, de Firminy, de Roanne, du Pays de Gier, le centre médical de l'Argentière, l'Association IMC Loire**, l'Institut Plein Vent, l'IME*** Sainte-Mathilde, l'IME Le Mayollet, l'IME Les Petits Princes, l'Adapei****...

Pour le Conseiller général Jean-Jacques Rey : « Cela permettra une évaluation fine des besoins de compensation, une fluidité des procédures et une meilleure adéquation de la réponse en termes d'attribution de prestations, d'orientation, de préconisation d'aides ou de services avec les besoins de la personne. »



Robert Reichert, Directeur général du CHU et Jean-Jacques Rey, Conseiller général et Président de la MDPH, signent la convention.

* Centre hospitalier universitaire. ** Association des infirmes moteurs cérébraux. *** Institut médico-éducatif. **** Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés.

En images



27 octobre 2009
Henri Nigay et Paul Celle, Conseillers généraux, présentent les nouveautés du Til à Feurs.



13 novembre 2009
Jean-Paul Defaye, Vice-Président du Conseil général chargé des Infrastructures, visite le chantier du rond-point de la RD 8 à Saint-Romain-le-Puy.



13 novembre 2009
Pierre Soubelet, Préfet de la Loire, Laurent Wauquiez, Secrétaire d'État chargé de l'Emploi et François Rochebloine, Député et Vice-Président du Conseil général, participent à une réunion de travail sur le Contrat de transition professionnelle (CTP).

SPORT

500 000 euros pour la halle André Vacheresse

Permettre à la Chorale de Roanne, seule équipe de basket ligérienne en Pro-A, de se maintenir au plus haut niveau en respectant les cahiers des charges français et européens pour la participation aux différentes compétitions. Tel est le premier objectif du projet d'agrandissement de la halle André

Vacheresse. Mais elle sera également utilisée pour d'autres manifestations sportives. La salle pourra accueillir cinq mille places, contre trois mille trois cents actuellement. Un espace partenaires de sept cents mètres carrés sera également créé. Cet équipement bénéficiera d'une subvention du Conseil général de 500 000 euros,

dans le cadre du contrat territorial de développement du Grand Roanne. « *Il est un juste retour des choses que nous permettons à cette équipe d'évoluer dans une enceinte sportive de qualité* », a souligné Bernard Bonne. Début des travaux en juin 2010. Les Choraliens devraient en profiter dès la saison 2011-2012.

ÉDUCATION

Les travaux du Collège Louis Grüner inaugurés

Construit en 1967, le Collège Louis Grüner à Roche-la-Molière rencontrait quelques difficultés liées à son âge. Le Conseil général a donc décidé de restructurer et d'agrandir ce collège, tout en le rendant accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux se sont déroulés sur vingt-quatre mois et se sont terminés lors des vacances de Pâques 2009. Ont été réalisées :

- l'extension du bâtiment B avec l'implantation du pôle Vie scolaire, d'une salle polyvalente, du CDI (Centre de documentation et d'information), d'une salle informatique ainsi que la création d'un préau d'environ trois cents mètres carrés ;
- la restructuration des locaux existants de ce même bâtiment avec le regroupement et l'aménagement des locaux administratifs, la redistribution des locaux d'enseignement, de l'espace professeurs, du pôle médico-social ;
- la création d'une passerelle pour relier le bâtiment B au bâtiment A, qui accueille les salles de technologie, de sciences et d'enseignement général.

Le coût de l'opération s'est élevé à 6 256 000 euros, auquel s'ajoute l'équipement mobilier à hauteur de 156 000 euros.



Paul Salen, 1^{er} Vice-Président chargé de l'Éducation, le Président Bernard Bonne et Jean-Paul Vignoux, Inspecteur d'academie, ont inauguré les travaux le 3 décembre.

INSERTION

Le Conseil général se mobilise pour l'emploi



Dans le contexte actuel de crise mondiale, les interventions départementales en matière d'insertion ont été renforcées, en particulier auprès des demandeurs d'emploi les plus fragilisés et des bénéficiaires du RSA. Les Rendez-vous de l'offre d'emploi, qui ont lieu chaque année à l'automne à Roanne, Montbrison et Saint-Étienne, traduisent cette volonté. Cette année, Montbrison et Roanne ont reçu près de deux mille cinq cents visiteurs et trois cent quarante-un postes étaient à pourvoir. Le Conseil général met en place d'autres leviers pour l'emploi. Le dispositif « Remise en jeu » favorise le recrutement et l'intégration durable de nouveaux salariés dans les entreprises, en proposant une offre de services complète auprès des employeurs et des candidats. Il développe également les emplois dans le secteur non marchand pour les bénéficiaires du RSA.

SOCIAL

Installation d'une cellule départementale de protection des personnes

Acteur social majeur dans la Loire, le Conseil général a mis en place une cellule départementale de protection des personnes. Elle est chargée de recueillir, de traiter et d'évaluer les informations préoccupantes concernant les enfants et les adultes en danger. Objectif : faciliter le repérage des situations de danger et améliorer l'action des pouvoirs publics. Vingt partenaires ont signé le protocole d'installation de la cellule, dont le Préfet de la Loire, les procureurs et présidents des tribunaux de grande instance, le président de l'Ordre des médecins de la Loire, les directeurs de centres hospitaliers, l'Inspecteur d'Académie de la Loire, etc. Ces professionnels doivent transmettre toute information préoccupante à la cellule.

Les citoyens peuvent aussi signaler des situations de danger. Trois numéros :

- le 119, « Allô Enfance en danger » ;
- le 3977, numéro national contre la maltraitance des personnes âgées et handicapées ;
- le 04 77 38 26 26, Alma 42 pour les adultes.



Bernard Bonne, Pierre Soubelet, Préfet de la Loire, Solange Berlier, Vice-Présidente chargée de la Vie sociale et Claude Bourdelle, Vice-Président chargé des Personnes âgées, ont signé le 20 novembre le protocole d'installation de la cellule.

ÉDUCATION

Paul Salen, 1^{er} Vice-Président chargé de l'Éducation et Alain Laurendon, Vice-Président chargé de l'Informatique, ont reçu le prix à Paris.

CyberCollèges 42

récompensé au Trophée des technologies éducatives

L'action volontariste et novatrice du Conseil général en direction des soixante-dix-sept collèges ligériens a été récompensée.

Il a reçu le 1^{er} prix des Trophées des technologies éducatives, dans la catégorie innovation sociale, pour l'outil informatique : Cybercollèges42.

Cet espace numérique de travail permet d'étudier, d'échanger et de communiquer entre élèves, enseignants, parents et

personnel des établissements scolaires.

Un plus indéniable pour les quelque trente-six mille collégiens ligériens, que ne manquent pas de souligner Bernard Bonne et Paul Salen : « Nous avons le devoir de garantir les meilleures conditions possibles d'enseignement dans les collèges et nous nous y employons. Cybercollèges42 en est un parfait exemple, concret, efficace et utile. »



→ PATRIMOINE

Bienvenue chez les guides !

Pommiers, le Pays de Charlieu, la Bâtie d'Urfé... Les guides connaissent l'histoire ligérienne sur le bout des doigts et répondent aux innombrables questions des visiteurs. Ils sont indispensables au bon fonctionnement des sites historiques du Conseil général... et pas seulement pour les visites ! Leurs missions consistent à gérer la boutique, accueillir le public, préparer des animations, etc.

À vingt-sept ans, Nadège Taureau n'a pas hésité à quitter l'Alsace pour tout savoir sur la vie des moines ligériens et les secrets d'Honoré d'Urfé. Comme elle, ils sont une quinzaine à arpenter les sites historiques du Conseil général. Cette jeune guide vacataire nous fait partager son quotidien entre le prieuré de Pommiers et le château de la Bâtie d'Urfé. Un maître mot: la polyvalence.

9h45 Nadège arrive au prieuré de Pommiers. Elle a dix minutes

pour allumer le site et saluer sa collègue, Aurélie Debrosse. Reste à préparer l'accueil, à mettre en route le logiciel pour la vente des billets et à vérifier que tout est en place dans la boutique. Mission accomplie. Elle peut accueillir les premiers visiteurs.

10 h Nadège ouvre les grilles du prieuré. Petit coup d'œil à l'horizon. Ce matin, un bus de trente collégiens est annoncé... Et ils semblent particulièrement en forme !

10 h 15 C'est parti pour une heure d'explications sur l'histoire du prieuré ! Les jeunes élèves de cinquième sont particulièrement intéressés par la description d'une journée type des moines au XII^e siècle. Ils découvrent également l'architecture unique des lieux et son aspect défensif.

11 h 15 Fin du voyage médiéval pour les adolescents. Leur professeur d'histoire a beaucoup apprécié le document d'information sur les fortifi-

cations. Nadège les invite à flâner encore quelques minutes dans le cloître et la boutique. Cartes postales, livres sur les jardins... Elle encaisse leurs achats.

11h30 Le groupe de visiteurs a quitté les lieux. Nadège extirpe un livre d'histoire de son sac. Objectif: effectuer des recherches pour le Printemps des poètes et les rendre accessibles à tous. Grâce à ce travail préparatoire et quelques clics sur Internet, elle pourra construire de nouvelles visites avec les autres guides.

13h Pause déjeuner. Il est l'heure d'échanger avec Aurélie sur la matinée. « *Nous sommes une équipe d'historiens avec chacun nos thèmes de prédilection. Cela nous permet d'apprendre continuellement* », apprécie Nadège.

13h40 Direction la Bâtie d'Urfé. Nadège salue le gardien, Christian Lyonnet, ainsi que Sandrine Béal, guide permanente et référente du site. Petit topo sur les visites prévues et les travaux en cours. L'entreprise, chargée de réhabiliter les jardins, est attendue d'une minute à l'autre.

14h Les premiers visiteurs de l'après-midi se pressent. Sandrine est chargée de les accueillir tandis que Nadège rejoint Sophie Wessbecher, médiatrice du patrimoine, et les autres guides pour la réunion de service hebdomadaire. L'occasion pour tous de faire le point sur les plannings, le matériel à commander et de dresser un bilan des dernières journées.

15h10 Nadège reprend le cours de ses visites. De pièces en pièces, elle fait découvrir à son auditoire la vie de Claude et Honoré d'Urfé. Comme souvent, les visiteurs sont particulièrement surpris par les coquillages et le sable coloré de la grotte.

16h40 Dringgggg! Nadège décroche le téléphone et prend des réservations. Elle renseigne ses interlocuteurs sur les horaires d'ouverture et les tarifs. Elle leur conseille aussi de se munir d'un vêtement chaud: le retour des températures estivales n'est pas encore au programme.

17h Tandis que Christian part fermer le château et s'assurer que personne n'est resté enfermé, Nadège et Sandrine recomptent la caisse. Le compte est bon! Elle vérifie également que le nombre d'entrées a bien été pointé correctement.

17h20 Nadège prépare la boutique et discute de la journée écoulée avec Sandrine. Au planning du lendemain, figurent Elisabeth et Guillaume. Nadège est en repos. De quoi être en forme pour le week-end... Pas de répit pour les guides!

Émilie Couturier



Nadège Taureau commente l'architecture de la Bâtie d'Urfé.

EN SAVOIR PLUS:

- Prieuré de Pommiers :
04 77 65 46 22
- Château de la Bâtie d'Urfé :
04 77 97 54 68

EN CHIFFRES

- **4 sites historiques** : le château de la Bâtie d'Urfé, le prieuré de Pommiers, l'abbaye bénédictine de Charlieu et le couvent des Cordeliers de Saint-Nizier-sous-Charlieu.
- **48 667 visiteurs** (statistiques automne 2009).
- **12 guides.**



Budget 2010 : une Loire

Solidarité : 388,1 M€

54%

Aides à la personne : 317,5 M€

- Personnes âgées : 106,5 M€
- Personnes handicapées : 88,3 M€
- Enfance et famille : 88,5 M€
- Prévention médico-sociale : 2,1 M€
- Moyens d'actions : 32,1 M€

Actions d'insertion : 63,6 M€

- Allocations RMI - RSA : 50 M€
- Actions d'insertion : 6,4 M€
- Moyens d'actions : 7,2 M€

Autres interventions sociales : 7 M€

720,5 M€*

Sécurité (pompiers) : 24,5 M€

3%

- Prévention, secours et sécurité : 24,5 M€

* Les charges générales s'élèvent à 71,5 M€, soit 10 % du budget du Conseil général

dynamique et solidaire

Le 11 décembre dernier, le Conseil général a voté son budget pour 2010. Il s'adapte à la conjoncture financière actuelle. Dynamique, il concourt avec volontarisme à l'aménagement de tous les territoires. Solidaire, il préserve l'avenir du département et de ses habitants. 720,5 millions d'euros seront dépensés pour vous dans le social, les transports, l'agriculture, les routes... Des engagements que nous vous détaillerons dans un prochain *Loire Magazine*.

Routes, réseaux et transports : 121,3 M€

- Routes : 53,8 M€
- Transports : 36,2 M€
- Eau et assainissement : 9,1 M€
- Moyens d'actions : 22,2 M€

17%

36 000 collégiens dans la Loire

Point de vue

Bernard Bonne

Président du Conseil général de la Loire

“ En 2010, plus que jamais, le Conseil général poursuit son action au service d'un développement équilibré et équitable des territoires.

Notre budget est rigoureux et resserré et nous agissons pour que la Loire soit forte.

Une Loire forte, c'est une Loire solidaire, compétitive, qui place sa jeunesse au cœur de ses préoccupations et qui est exemplaire dans la préservation de son environnement.”

Actions culturelles, éducatives et sportives : 76,4 M€

- Education : 33,4 M€
- Culture : 8,8 M€
- Sports et jeunesse : 9,8 M€
- Actions associatives diverses : 0,5 M€
- Moyens d'actions : 23,9 M€

11%

Développement du territoire : 38,7 M€

- Economie : 26,8 M€
- Espace rural, aménagement et environnement : 8,7 M€
- Moyens d'actions : 3,2 M€

5%

→ STATION CHALMAZEL

Une montagne de plaisirs

Et c'est reparti ! Une nouvelle saison vient de débuter dans la station ligérienne. Tous à vos doudounes, moufles, bonnets... Venez profiter des joies de la neige à Chalmazel !



Chalmazel, une station familiale.

Ski, randonnée, balade en raquettes ou en chiens de traîneau, il y en a pour tous les goûts, toutes les envies. Zoom sur les nouveautés.

Se promener en chiens de traîneau

En famille ou en groupe, enfants ou adultes, de jour comme de nuit, découvrez Chalmazel et ses environs différemment : sur un attelage de chiens de traîneau ! Initiation, apprentissage de la conduite d'un attelage, randonnée : devenez un véritable musher...

Promenades tous les jours, même s'il n'y a pas de neige. Informations et inscriptions au 06 63 35 01 66.

Apprendre à skier dans le nouveau jardin des neiges

Pour initier les plus jeunes aux plaisirs de la glisse dans les meilleures conditions, Chalmazel s'est doté d'un nouveau jardin des neiges.

Il est notamment équipé d'un tapis roulant qui permet de remonter facilement la piste. Géré par l'École du ski français (ESF), cet espace de découverte garantit plaisir et sécurité à vos enfants. À noter : la halte-garderie a déménagé. Au rez-de-chaussée du bâtiment principal dans des locaux

entièrement rénovés, elle est accessible depuis le pied des pistes.

Dormir à Chalmazel

Hôtels, chambres d'hôtes, auberges... Venez passer un week-end ou davantage à Chalmazel. Dès janvier, l'offre d'hébergement de la station est complétée par l'ouverture de quatre meublés, soit une capacité de vingt-trois lits. Au pied des pistes, ces appartements sont classés 3 clés dévacances. À Chalmazel et ses environs, vous trouverez forcément la formule qui vous convient... N'hésitez pas, venez prendre un bol d'air pur à Chalmazel !

Sophie Tardy

Retrouvez, en supplément de ce magazine, le plan de la station et toutes les infos pratiques !

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pour tout savoir sur la station, les animations, la météo et l'enneigement, l'ouverture des pistes, les tarifs, mais aussi pour trouver un hébergement, louer des skis, contacter un guide de randonnée ou encore s'inscrire à l'ESF : connectez-vous à www.loire-chalmazel.fr

POINT DE VUE



Philippe MACKE

Vice-Président
chargé du Tourisme

« Faire de Chalmazel un site touristique majeur de la Loire »

Loire Magazine : Chalmazel occupe une place stratégique dans la Loire...

Philippe Macke : Au cœur des Monts du Forez, Chalmazel est à une heure de Saint-Étienne ou de Roanne. Avec douze kilomètres de piste à 1 640 mètres d'altitude, la montagne est accessible à tous les Ligériens.

Loire Magazine : Quels sont les atouts de la station ?

Philippe Macke : Chalmazel est avant tout une station familiale. C'est pourquoi nous proposons des activités pour tous les âges. Halte-garderie, snowpark, espace luge, ski de fond, randonnées... Tout le monde peut se faire plaisir !

Loire Magazine : Comment le Conseil général valorise-t-il la station ?

Philippe Macke : Chaque année, hiver comme été, nous essayons de diversifier l'offre pour faire de Chalmazel un site touristique majeur. Hébergement, activités ou encore événementiels, tout est mis en œuvre pour rendre notre station attractive, au-delà de nos frontières ligériennes.



Belmont-de-la-Loire Entre ruralité et modernité

Après les cantons de Charlieu et Perreux, le Président du Conseil général poursuit ses déplacements dans le nord du département. Le 30 octobre dernier, il a visité le canton de Belmont-de-la-Loire, sous la houlette de son Conseiller général, Jean-Paul Defaye.

Le Président a rencontré les maires des neuf communes que compte le canton : « J'attache beaucoup d'importance aux cantons ruraux. Il est important de vous rencontrer, d'entendre vos projets pour pouvoir vous accompagner dans leur réalisation. »

Proximité et Panier Greslois

La Gresle a inauguré son commerce multi-service : le Panier Greslois. Exploité par Roland et Maryse Vergiat, il succède à la coopérative de la Victoire, créée en 1918. Pour assurer un service de proximité et maintenir l'animation de la vie locale, la commune a souhaité recréer un commerce. Soutenue notamment par le Conseil général à hauteur de 30 %, elle a pris en charge la réhabilitation du bâtiment.

Une structure multi-accueil à Écoche

En 2005, Écoche a élaboré un projet pour assurer l'accueil permanent et périscolaire de douze enfants. Baptisée Petit à petit, cette structure offre quinze places. Rénové, l'immeuble accueille une Maison des services, le siège de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural), une bibliothèque, un logement et un espace Petite enfance. Soutien du Conseil général : 79 000 euros.

Des routes départementales sécurisées

Cette journée a été l'occasion de visiter le CDEE (Centre départemental d'entretien et d'exploitation) de Belmont-de-la-Loire. Cette nouvelle implantation du Conseil général répond aux besoins d'entretien et d'exploitation des routes départementales du canton. Huit agents du Conseil général assurent la viabilité hivernale, le fauchage, l'assainissement, l'entretien de la signalisation et des chaussées.

Chassignol travaille le bois

Implantés dans la région roannaise depuis 1947, les établissements Pierre Chassignol s'étendent sur cinq hectares à Belmont-de-la-Loire. L'entreprise emploie trente salariés. Son activité : scierie, raboterie et création d'emballages spéciaux. L'entreprise travaille exclusivement les résineux. Elle s'approvisionne essentiellement dans la région.

Chassignol est affiliée au réseau Inter Forêt Bois, association qui œuvre pour le développement de la production du bois tout en préservant les milieux naturels et le patrimoine forestier.

Un musée de l'école à Belleruche

Belleruche a fait peau neuve, soutenue par le Conseil général. En 2004, la commune a transformé l'ancien presbytère en deux logements sociaux. L'ancienne école abrite un logement, le dépôt des cantonniers, des sanitaires, des entrepôts et... un musée de l'école ! Un moyen ludique de ne pas oublier sa première vocation.

Sophie Tardy



Jean-Baptiste Giraud et Jean-Paul Defaye, Vice-Présidents du Conseil général, Bernard Fournier, Sénateur et Vice-Président du Conseil général, le Président Bernard Bonne et Joël Mathurin, Sous-Préfet, ont répondu présents à l'invitation de Jean-Pierre Églinger, Maire de La Gresle.



Noirétable au carrefour des régions Rhône-Alpes et Auvergne

Le 6 novembre, Bernard Bonne et Paul Salen, premier Vice-Président du Conseil général, ont rencontré les douze maires du canton de Noirétable. Une journée initiée par Claude Bourdelle, Conseiller général.

L'occasion pour les élus de passer la journée sur le canton. Au programme : le chantier de l'établissement pour personnes handicapées des Salles, le village de vacances de Saint-Jean-la-Vêtre et l'entreprise Ossabois.

Un établissement pour personnes handicapées vieillissantes

Les Salles accueille un projet d'envergure : la création, sur un même site, d'un Foyer d'accueil médicalisé et d'un Foyer de vie pour personnes handicapées psychiques vieillissantes, soit quarante places. Les élus du Conseil général ont profité de la visite sur le canton pour faire le point sur le chantier.

Initié par l'Apajh (Associations pour adultes et jeunes handicapés), cet établissement hébergera des personnes handicapées psychiques vieillissantes, hommes ou femmes, de plus de quarante-cinq ans. Lieu de vie, de soins et d'hébergement, le Foyer d'accueil médicalisé garantira à des personnes handicapées psychiques un accompagnement dans la vie de tous les jours. Le Foyer de vie s'adresse, quant à lui, à des personnes qui ne peuvent plus avoir une activité professionnelle d'insertion.

Les travaux s'achèveront en mars prochain. Les premiers résidents devraient s'installer en mai 2010.

Un séjour à Saint-Jean-la-Vêtre

À la frontière de l'Auvergne et de la Loire, le village de vacances de Saint-Jean-la-Vêtre est adossé aux Monts du Forez. Il offre une vue imprenable sur la forêt. Avec soixante logements, il peut accueillir jusqu'à trois cent douze vacanciers. Espace forme avec hammam, bains bouillonnants, salle de gym, piscine chauffée avec plage verte et bassin pour les enfants... Le village propose de nombreuses activités. Il bénéficie de la dynamique de commercialisation du réseau VVF Villages. Le principe : profiter de vacances pour toute la famille au cœur des plus beaux terroirs de France.

Construit entre 1970 et 1971 par la commune de Saint-Jean-la-Vêtre, le village dépend aujourd'hui de la Communauté de communes des montagnes du Haut-Forez.

L'installation vieillissant, elle a engagé un programme de rénovation de plus de deux millions d'euros. Pour soutenir ce projet, le Conseil général a attribué une subvention de 460 000 euros.

Ossabois, une entreprise durable

Depuis sa création en 1981, Ossabois est reconnu comme précurseur et leader de la construction bois en France. Inspirée des modes de construction des pays scandinaves, cette PME conçoit et réalise des

bâtiments à ossature en bois. D'ici peu, toutes les constructions devront répondre à des critères de consommation à énergie passive, voire positive. « *Le bois a toutes les qualités pour répondre aux objectifs de réduction des consommations* », souligne Pascal Chazal, le fondateur d'Ossabois.

Le Conseil général a soutenu à diverses reprises l'extension de l'entreprise grâce au Fadel (Fonds d'aide au développement économique de la Loire). Le Président Bonne souhaite qu'Ossabois puisse développer davantage sa collaboration avec le pôle Bois du Haut-Forez : « *Nous avons des forêts dans la Loire. Il faut tout mettre en œuvre pour les exploiter.* »

Retrouvez le portrait de l'entreprise, pages 24-25.

Sophie Tardy



Claude Bourdelle, Bernard Bonne et Paul Salen ont visité Ossabois, l'entreprise de Pascal Chazal.

Assistante maternelle, un vrai métier !



Quand on travaille, faire garder son bébé est une priorité. Dans la Loire, les modes de garde se développent sur tous les fronts, mais la majorité des enfants sont gardés par une assistante maternelle.

Pour répondre aux attentes des parents, cette activité s'est professionnalisée ces dernières années. Une évolution à laquelle participe le Conseil général de la Loire : il délivre l'agrément aux assistantes maternelles, leur assure une formation et prend toutes les précautions nécessaires pour assurer le bien-être des petits Ligériens.





Solange BERLIER

Vice-Présidente
chargée de l'Action sociale

Loire Magazine: Quel est le rôle du Conseil général en matière de petite enfance?

Solange Berlier: Le Conseil général de la Loire intervient à la fois au niveau des modes de garde collectifs et individuels. Il apporte un appui technique aux crèches, haltes-garderies, accueil parents-enfants... Il délivre les autorisations administratives de fonctionner. C'est aussi lui qui remet aux assistantes maternelles l'agrément indispensable pour accueillir des enfants à leur domicile. Il organise leur formation professionnelle et les suit dans leur activité au quotidien.

Loire Magazine: Quelles sont vos priorités?

Solange Berlier: Pour partir travailler l'esprit tranquille, les parents ont besoin de savoir que leur enfant est entre de bonnes mains. C'est pourquoi nous accordons une importance toute particulière au suivi assuré par la PMI. Ces professionnels de la petite enfance vérifient que les conditions d'accueil permettent un développement harmonieux de l'enfant, aussi bien sur le plan physique qu'affectif.



Les modes d'accueil dans la Loire

- **15 191** places d'accueil individuel chez **5 806** assistantes maternelles.
- **2 902** places d'accueil collectif, réparties dans **106** établissements.

Des professionnelles de la petite enfance

Garder des enfants, ça ne s'improvise pas ! Aujourd'hui, les assistantes maternelles reçoivent une véritable formation, leur métier s'est professionnalisé. Une évolution qui profite à tous et s'accompagne aussi d'une meilleure reconnaissance.

Si les jeunes parents plébiscitent d'emblée la crèche, l'assistante maternelle se révèle parfois mieux adaptée à leurs besoins. Plus souple généralement sur les horaires, elle offre un accueil personnalisé, plus proche du cocon familial. Avec plus de quinze mille places disponibles, les cinq mille huit cents assistantes maternelles ligériennes représentent d'ailleurs le principal mode de garde dans le département.

Une vraie formation

Face à cette situation, il était devenu essentiel d'organiser cette profession. La loi du 27 janvier 2005 a permis de réelles avancées, en créant un vrai statut et en renforçant à la fois la formation et l'encadrement.

Les candidates doivent d'abord obtenir un agrément du Conseil général de la Loire. Il est délivré pour cinq ans après un entretien et une visite à domicile, destinés à vérifier à la fois leur motivation et la compatibilité de leur logement avec l'accueil de jeunes enfants. Si aucun diplôme particulier n'est requis, il faut ensuite s'engager à suivre cent vingt heures de formation. Objectifs : maîtriser les règles de base en matière d'hygiène, de nutrition, de sécurité ou encore de psychologie de l'enfant. À l'issue des cent vingt heures, la future assistante maternelle doit se présenter à l'unité 1 du CAP « Petite enfance », afin de valider ses acquis.

La lutte contre l'isolement

Un accompagnement plus important est également mis en place par les équipes de la Protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil général, avec des visites

Les assistantes maternelles suivent cent vingt heures de formation avant d'obtenir l'agrément.



régulières, programmées mais aussi à l'improviste. En cas de manquement constaté, l'agrément peut être retiré, voire même suspendu en urgence dans les cas les plus graves.

Et pour éviter l'isolement – autrefois l'une des difficultés de ce métier –, les assistantes maternelles sont dorénavant incitées à se rencontrer et à partager des activités par le biais des Relais assistantes maternelles. La Loire en compte quarante-deux, qui

couvrent la quasi-totalité des communes du département.

Autant d'éléments qui font aujourd'hui des assistantes maternelles de véritables professionnelles de la petite enfance. En contrepartie, elles bénéficient désormais d'un statut reconnu. Une convention collective régit leurs relations avec les parents. Un contrat de travail écrit doit être établi, précisant les conditions d'accueil de l'enfant et la rémunération. ■

Un site internet à votre disposition

Vous cherchez une assistante maternelle pour votre enfant ? Vous songez vous-même à exercer ce métier passionnant ? Le Conseil général de la Loire a mis au point un site spécifique : www.loire-jeunesparents.fr. Vous y trouverez quantité d'informations utiles, comme les coordonnées des quarante-deux Relais assistantes maternelles (RAM) du département, mais aussi des documents à télécharger, comme le contrat de travail à établir avec l'assistante maternelle.

Crèche ou assistante maternelle,

**Votre famille s'agrandit ?
Vous venez de déménager
dans la Loire et ne savez pas à
qui confier votre enfant ?
Découvrez les temps forts
des enfants en crèche et chez
une assistante maternelle
et faites votre choix !**



Des jeux libres à disposition des plus petits.

Une journée « type » à la crèche :

7 h 30 : La crèche ouvre ses portes et accueille les premiers arrivants. Chacun va jouer librement.

8 h 30-9 h : Les enfants sont répartis dans trois services : les bébés, les « moyens » et les « grands ». Chaque service accueille une vingtaine d'enfants. Pour chaque service, un adulte s'occupe de six enfants.

9h-10h : Jeux libres. Les plus petits ont à leur disposition des hochets, des jeux de toucher, d'encastrement ; les moyens et les grands des jeux d'imitation (dînette, voitures...) et des jeux de construction.

Vers 9 h 15 : Un jus de fruit est servi. S'il fait beau, les enfants peuvent jouer dans la cour. Les bébés qui ont besoin de se reposer, font la sieste.

10h-11h : Des activités sont organisées dans les services ou en petits groupes : peinture, pâte à modeler, pâte à sel, cuisine, parcours de motricité...

11h-11h45 : C'est l'heure du repas. Une cuisinière confectionne sur place tous les

repas servis. Les enfants mangent par groupes d'âge. Les auxiliaires-puéricultrices donnent à manger aux bébés, un biberon pour les plus petits, une purée pour les autres. Les plus grands mangent seuls par tables de six.

11 h 45 : Les bébés sont changés, passage aux toilettes pour les autres.

À partir de 12 h 30 : Tout le monde se repose, plus ou moins selon les besoins. Au réveil, les auxiliaires de puériculture proposent des jeux calmes (pâte à modeler, coloriages, livres...)

14 h 30-15 h 30 : Activités par petits groupes. Certains dorment encore...

15 h 30-16 h 30 : C'est le goûter, puis déjà, les premiers départs.

16 h 30-18 h : Jeux de motricité, vélos ou jeux dans la cour si le temps le permet. La plupart des enfants quittent la crèche entre 17 h et 18 h.

18 h 15 : Les derniers parents arrivent.

18 h 30 : Fermeture de la crèche.

Lecture et jeux calmes sont également au programme.



L'auxiliaire-puéricultrice change bébé.

à vous de choisir !

Une journée chez l'assistante maternelle :

7h30 : Margaux, neuf mois, arrive la première, encore en pyjama. Comme ses parents travaillent tôt, sa nounou a proposé de l'habiller le matin pour qu'elle puisse dormir plus longtemps. Et comme elle n'a pas très bien mangé ce matin, sa maman a aussi amené le reste du biberon... L'assistante maternelle lui donne, puis la change et l'habille.

8h45 : Maxime, deux ans, arrive à son tour. Son papa le dépose après avoir conduit son grand frère à l'école. Margaux joue sur le tapis d'éveil, Maxime s'amuse avec le garage à voitures.

9h30 : Margaux, qui s'est levé tôt, fait une petite sieste. Pendant ce temps, l'assistante maternelle propose à Maxime de jouer à la pâte à modeler.

10h30 : Margaux se réveille. On range la pâte à modeler. Margaux et Maxime jouent un peu, puis ils regardent des livres avec l'assistante maternelle, en écoutant des comptines. S'il fait beau, on sort faire une promenade.



Le matin, Margaux arrive en pyjama. C'est sa nounou qui l'habille.

11h30 : L'assistante maternelle met la table, elle a déjà préparé son repas (le matin ou la veille au soir). Elle donne à manger à Margaux. Maxime se débrouille seul, mais elle l'aide parfois encore un peu.

12h10 : Les deux filles de l'assistante maternelle, âgé de douze et quatorze ans, rentrent pour le repas de midi. Maxime regarde un dessin animé, Margaux joue dans le parc. Dès qu'elles ont fini leur repas, les filles de l'assistante maternelle en profitent pour jouer avec les enfants.

13h : C'est l'heure du change et de la sieste. Chaque enfant dort dans une chambre séparée, où des lits parapluies aux normes ont été installés. Les filles de l'assistante maternelle reprennent le chemin du collège.

15h30 : Margaux se réveille la première et prend son biberon. Un quart d'heure plus tard, Maxime se réveille à son tour. C'est l'heure du goûter.

16h20 : Maxime et Margaux sont changés et prêts à partir pour l'école. Le soir, l'assistante maternelle garde, en effet, en accueil périscolaire Simon, le grand frère de Maxime, qui est en grande section de maternelle. Aujourd'hui, il fait beau, tout le monde part à pied : c'est l'occasion d'une petite balade.

16h40 : Jeux dans le parc, aux pieds de la résidence de l'assistante maternelle. Maxime, heureux d'avoir retrouvé son grand frère, joue avec lui au ballon.

17h30 : La maman de Margaux arrive. L'assistante maternelle lui raconte la journée de sa fille, son repas et la rassure : elle a bien dormi, tout s'est bien passé.

17h45 : Les filles de l'assistante maternelle rentrent du collège. Elles vont faire leurs devoirs dans leurs chambres. Maxime et Simon font des dessins pour leurs parents, avec des crayons de couleur et des gommettes.

18h45 : La maman de Maxime et Simon arrive à son tour. L'assistante maternelle lui raconte la journée de Maxime et lui transmet les informations que lui a données la maîtresse de Simon.

Bisous et à demain !



On joue et on babil.



C'est l'heure du goûter. Pour Margaux, biberon au menu.

Un métier au quotidien

Depuis deux ans ou trente ans, elles ont choisi d'être assistantes maternelles. Témoignages.



Évelyne Barou

61 ans, assistante maternelle à Firminy

« J'ai obtenu mon agrément en 1975 et j'en suis à mon quarantième enfant accueilli ! Je suis restée en contact avec certains, les premiers sont devenus des adultes aujourd'hui : une jeune femme m'a même invitée à son mariage et est récemment venue me présenter son bébé !

En trente ans, le métier a beaucoup changé, en bien, grâce à la formation, la mensualisation et la création des Relais assistantes maternelles : désormais, nous avons des réunions entre assistantes maternelles tous les mois avec la responsable du Relais, et nous nous retrouvons avec les enfants pour des « mercredis récréatifs ».

Il y a une chose qui ne change pas : pour exercer ce métier, il faut aimer les enfants, avoir de la patience, accepter que chacun ait un caractère différent. Depuis deux ans, je travaille à temps partiel, pour m'habituer doucement à l'idée de la retraite. Mais ce sera dur de ne plus entendre de bruits d'enfants à la maison... »



Caroline Raynaud

38 ans, assistante maternelle à Génilac

« Je suis assistante maternelle depuis un an et demi. Avant, j'ai travaillé dans la bijouterie et la décoration d'intérieur. Je me suis réorientée vers ce métier car il me permet de conserver du temps pour moi et mes enfants qui ont huit et dix ans.

Je garde quatre enfants, qui ont de deux ans et demi à six ans. Ce qui me passionne, ce sont les jeux et les loisirs créatifs. Avec une autre assistante maternelle, nous organisons tous les mois un repas à thème. La semaine précédente, nous réalisons avec les enfants des travaux manuels autour du thème choisi.

Ce métier a vraiment évolué. Aujourd'hui, on devient davantage assistante maternelle par choix, beaucoup ont exercé avant un autre métier. On est employé, mais on peut poser certaines conditions : je ne travaille pas le mercredi, ni le matin, puisque j'accueille des "grands" qui sont scolarisés. En revanche, je travaille assez tard le soir. Personnellement, cela me convient bien. »



Béatrice Charmet

43 ans, assistante maternelle à Saint-Chamond

« J'ai toujours voulu avoir un métier en lien avec les enfants, mais mes parents m'ont orientée vers des études de comptabilité. Puis, je me suis mariée, j'ai élevé mes trois enfants et j'avais envie de retrouver une activité professionnelle. Ponctuellement, j'ai gardé les enfants de mes voisins. C'est comme ça que j'ai eu l'idée de devenir assistante maternelle.

Je suis malvoyante, je ne peux pas conduire, mais ce métier est tout à fait compatible avec mon handicap. Je préviens toujours les parents qui me contactent, ça n'a jamais posé de problème. J'aime m'occuper des enfants et jouer avec eux. Mon mari dit que c'est une vraie salle de jeux ici !

Être assistante maternelle n'est pas du tout pareil que d'élever ses propres enfants. C'est important de savoir écouter les parents, qui nous confient leurs enfants. Nous ne sommes pas là pour décider à leur place. »

Archives départementales

Manufrance une histoire à partager

Qui ne connaît Manufrance à Saint-Étienne ? Ce fleuron de l'industrie stéphanoise a employé plusieurs générations de Ligériens. Ses archives sont en train d'être décortiquées par le Conseil général. Une pépite d'or dans ce pays minier pour mieux comprendre l'histoire de l'entreprise... et en apprendre plus sur le quotidien des familles des siècles derniers.

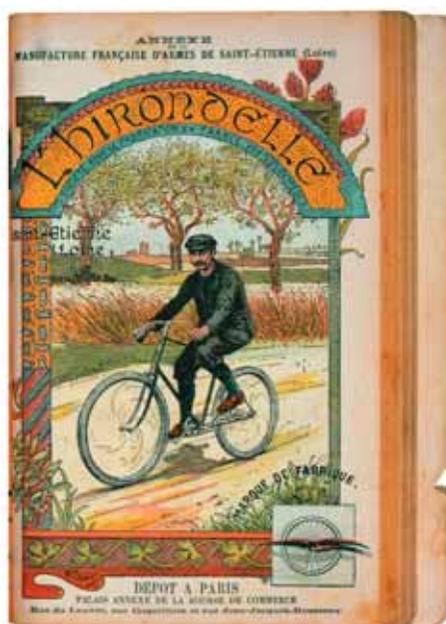
Près de deux kilomètres d'archives de Manufrance sont à classer et identifier. Voilà le travail de fourmi qui attend les Archives départementales. Entreposés depuis 1987 dans une pièce climatisée, idéale pour la conservation des documents, les fichiers du personnel, dossiers de revendeurs, pièces comptables et factures vont livrer leurs secrets. De quoi rappeler des souvenirs aux anciens employés...

Souvenirs d'une France disparue

À travers les milliers de factures de Manufrance, se cachent les habitudes de consommation des Français. Son fameux catalogue, le *Tarif-Album*, maillon fort de son système de vente par correspondance, trônait sur la table de chevet de la plupart des familles, toutes classes sociales confondues.

Dans ses quelque mille deux cents pages, on retrouve des scènes de la vie quotidienne : loisirs, chasse, repas familial...

Pour Marie, dans les années soixante, c'est l'occasion de s'équiper enfin d'une machine à coudre et de commander à Roger un veston de qualité ! Quant à Marcel, après des semaines d'attente, il se réjouit de recevoir sa canne à pêche ou son fusil dernier cri. Les recherches mettront en évidence pourquoi, cette année-là, le vélo de course Hironnelle a fait un tabac alors que tel modèle d'horloge n'a pas vu ses ventes décoller. De précieuses données pour mieux se représenter la France d'autrefois !



Publicité «Hironnelle», *Tarif-Album*, n° 44 [1896] (Arch. dép. de la Loire, PER 369)

Trois ans de travail

Il faudra pas moins de trois ans et trois personnes à plein temps pour explorer le passé de l'entreprise stéphanoise dans ses moindres recoins. L'équipe de travail est composée d'un historien et de deux personnes en contrat aidé. « *Nous mettons ainsi en place une action de réinsertion* », apprécie Solange Bidou, directrice des Archives départementales. Une chargée d'études documentaires travaillera également à mi-temps sur ce projet afin de pouvoir suivre les opérations. Premier bilan dans quelques mois.

Émilie Couturier

FICHE D'IDENTITÉ DE MANUFRANCE

Création : 1885.

Nombre d'employés : 3 800 ouvriers en 1976 contre 1 000 en 1898.

Historique :

- 1986 : fermeture de Manufrance suite à des difficultés économiques.
- 1987 : dépôt des fonds d'archives de Manufrance au Conseil général de la Loire.
- 1988 : rachat des marques par Jacques Tavitian, industriel originaire de Saint-Chamond, et constitution du groupe Manufrance.
- 2 personnages clés : Étienne Mimard et Pierre Blachon.
- 720 000 catalogues de vente par correspondance distribués dans l'après-guerre.

EN SAVOIR PLUS

« De l'Entreprise à l'Histoire, les archives traversent le temps : l'exemple de Manufrance », jusqu'au 26 février 2010.

À l'occasion du classement des archives de Manufrance, les Archives départementales organisent une exposition de fonds de documents de l'entreprise.

Plus de renseignements dans notre supplément *Sortir*, page 5.

Renseignements :
Archives départementales
6, rue Barrouin
42000 Saint-Étienne
Tél. : 04 77 93 58 78
www.loire-archives.fr

L'association Tonga Terre d'Accueil a déjà recueilli un tigre.



Zoo de St-Martin-la-Plaine: un refuge en construction

22

Ils sont plus de huit cent cinquante à y vivre : lions, gorilles, tigres de Sibérie, loups, panthères... Depuis trente-sept ans, petits et grands s'émerveillent devant les habitants du parc zoologique de Saint-Martin-la-Plaine. Mais si le parc reste un lieu de visite, il se veut avant tout un lieu de protection pour les animaux... Zoom sur un « zoo-refuge » unique en France dont la construction est soutenue par le Conseil général à hauteur de 250 000 euros.

C'est un secret de polichinelle : le dirigeant du zoo, Pierre Thivillon, est passionné par ce qu'il entreprend. Depuis la création du parc, il œuvre à faire vivre les animaux. Parce qu'il les aime, il veut également les

protéger. Protéger les espèces en voie de disparition mais aussi défendre les animaux abandonnés ou maltraités. C'est pourquoi, depuis 2008, le zoo de Saint-Martin-la-Plaine est devenu une « terre d'accueil ».

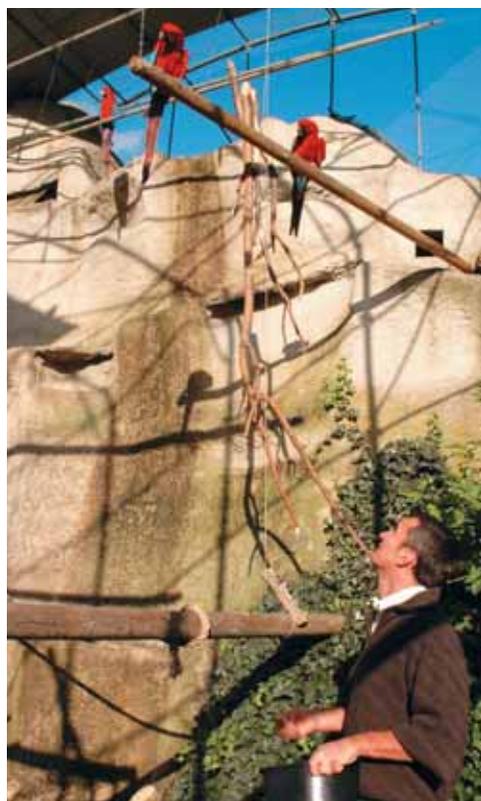
Créer une « SPA » pour félins et primates

Savez-vous que les animaux sauvages, saisis par les autorités, sont la plupart du temps euthanasiés par manque de structures d'accueil ? Ces animaux proviennent

souvent de particuliers, laboratoires de recherche, cirques... détenus illégalement sur le territoire français. Dans notre pays, aucun refuge n'existe. Le zoo de Saint-Martin-la-Plaine y remédie en créant l'association Tonga Terre d'accueil, qui reçoit essentiellement primates et félins. « *Imaginez les chiens ou les chats sans SPA... Serait-ce acceptable ?* », questionne le gérant. L'association se situe au parc zoologique de Saint-Martin-la-Plaine. Pierre Thivillon, directeur et créateur du parc, en est le président.

Offrir une chance de vie

Parce qu'il s'agit d'un projet unique en France, les gérants du zoo rencontrent le ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, la Fondation Brigitte Bardot avec qui ils travaillent en lien direct et dont ils ont le soutien, et le Président du Conseil général de la Loire. « *Bernard Bonne a été sensible à notre projet. Les futurs bâtiments n'existeraient pas sans son aide.* »



Le Conseil général de la Loire alloue une enveloppe de 250 000 euros pour la construction des bâtiments d'accueil du refuge.

Depuis 2008, l'association Tonga Terre d'accueil a recueilli cinquante-quatre singes et un tigre. De nombreux animaux sont encore en attente de place... Ce centre est plus que jamais nécessaire.

Construire pour bien accueillir

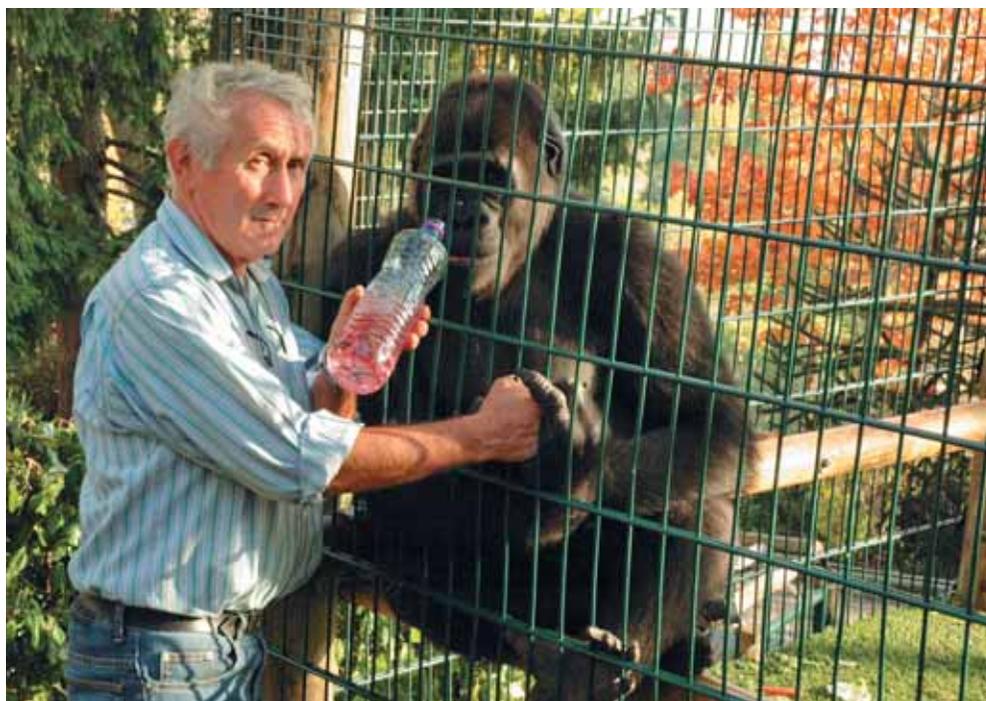
Souvent sollicité pour accueillir les animaux en détresse, Pierre Thivillon doit élargir son terrain, investir dans la construction des bâtiments, assurer le suivi vétérinaire, apporter le chauffage et l'éclairage. « *Nous avons trente-sept ans d'expérience, l'espace disponible pour les accueillir, de la nourriture... Mais il s'agit d'un projet énorme et d'un gros investissement.* » Trois bâtiments, dont un destiné aux fauves, sont en cours de construction. La bâtisse des félins sera constituée de

dix box et le sol recouvert d'écorces de pin. Les deux autres abris, dont l'un est déjà construit, seront affectés aux primates.

Peggy Chabanole

LE ZOO DE ST-MARTIN EN CHIFFRES

- **12** hectares.
- **850** animaux dont **12** espèces.
- **3** grandes familles : primates, félins et reptiles.
- **30** employés, dont :
 - **1** vétérinaire,
 - **15** animaliers dont **8** chaque matin (repas),
 - **2** jardiniers.



Pierre Thivillon protège et défend les animaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'histoire émouvante de Tonga

Tout débute par la mésaventure d'un hippopotame nommé Tonga, en juin 2007. Cet animal vivait dans un cirque itinérant. Non légalisé et saisi par les autorités, Tonga était condamné à être euthanasié. Mais le parc de Saint-Martin-la-Plaine l'accueille. Après avoir récolté les fonds, la Fondation Brigitte Bardot accomplit les démarches nécessaires pour que Tonga parte libre et vivant. Aujourd'hui, il évolue en toute liberté dans la réserve africaine. Cette aventure donne naissance à l'association Tonga Terre d'accueil.



Ossabois touche du bois pour l'avenir

24

Construire une maison en bois. Il y a une dizaine d'années encore, cette idée aurait parue saugrenue. Aujourd'hui, non seulement c'est devenu naturel et en plus, c'est tendance. Ossabois, installé à Saint-Julien-la-Vêtre, précurseur de la construction en bois, est devenu leader du marché français.

Depuis la maison construite de façon artisanale directement sur le chantier jusqu'à la fabrication industrielle en atelier, des années se sont écoulées. Ossabois a franchi les étapes petit à petit afin de réussir ce pari fou : développer la création de maisons à ossature en bois dans un pays où le béton est roi. Son cheval de bataille pour y parvenir : le gain énergétique.

Un pari difficile

Fils d'un artisan du bois, Pascal Chazal crée Ossabois en 1981. De retour d'un voyage en Finlande où il découvre les maisons en bois, il veut développer ce concept en France. Ce sont alors vingt années difficiles qui l'attendent car ce produit est considéré comme marginal, donc peu vendeur. Fin des années quatre-vingt-dix, Ossabois s'ouvre au marché de

l'habitat collectif : résidences de tourisme et logement social. Un choix qui s'avère payant puisque l'entreprise voit son chiffre d'affaires décoller.

De l'artisanat à l'industrie

Un nouvel objectif pour l'entreprise : fabriquer plus et plus vite. Ainsi, la construction des maisons se fait



La construction des maisons se fait en atelier.

g r o u p e
OSSABOIS
Une passion. des valeurs. une signature

désormais en atelier, puis l'assemblage directement sur le chantier. « On a montré qu'en s'organisant, on peut produire de la qualité à un bon prix. »

Avec le rachat de l'usine Seb dans les Vosges en 2007, Ossabois voit sa capacité de production doubler. « Le personnel de Seb a déjà cette culture industrielle. Il est simplement passé de la fabrication de grille-pain aux maisons en pin. » Elle lui permet ainsi d'intégrer une culture plus industrielle sur son site de Saint-Julien-la-Vêtre. Aujourd'hui, Ossabois fait face à la crise grâce à une demande croissante de logement social : « Cela représente aujourd'hui 40 % de notre chiffre d'affaires. »

Vers des maisons plus vertes

Malgré la crise économique, Ossabois essaie de rester positive. D'ici quelques années, le marché devrait à nouveau lui sourire, notamment grâce au Grenelle de l'environnement qui souhaite des bâtiments basse consommation (BBC) et à énergie positive. « Avec le bois, nous sommes déjà capables de produire des maisons aux normes prévues pour 2012. Maintenant, nous essayons d'anticiper pour être encore plus performants. »

Pascal Chazal sait que l'ère actuelle lui est favorable. Le terme « écologie » est

devenu « développement durable », beaucoup plus dans l'air du temps. Mais il sait aussi que le bois est une ressource vivante. « Une forêt est efficace quand elle est en pleine croissance. Avec une forêt bien gérée, nous pourrions construire des maisons aujourd'hui, demain, après-demain... » Bref, Ossabois ne veut pas se laisser abattre face à la crise et espère que les carnets de commande continuent à se remplir.

Véronique Bailly

OSSABOIS EN CHIFFRES



Pascal Chazal, PDG d'Ossabois

- **Siège social** : Saint-Julien-la-Vêtre.
- **Nombre d'employés**
- dans la Loire : **150**
- en France : **250**
- **Chiffre d'affaires** : **45** millions d'euros en 2008.
- **Gros chantiers en cours** : **400** cottages pour Center Parcs en Moselle.
- **Lotissement privé de 31** maisons passives dans le Rhône.
- **300** logements sociaux en cours sur toute la France dont **8** à Noiretable et **6** à Roanne, l'école primaire de Noiretable, la maison de retraite des Salles.

LE SAVIEZ-VOUS?

Pôle Bois du Haut-Forez : privilégier la production locale

Inauguré en juin, le pôle Bois du Haut-Forez regroupe de nombreux associés dont Ossabois au sein d'une SCIC* : des propriétaires, des scieurs, des transformateurs, des salariés et fondateurs, des collectivités territoriales... Son but : éviter les chassés-croisés de bois. En effet, d'un côté, les scieries locales exportent jusqu'à 40 % de leur bois pour la charpente. De l'autre côté, les entreprises de transformation importent jusqu'à 80 %. En utilisant du bois local, on diminue ainsi les transports internationaux et on favorise la bonne croissance de nos forêts.

Basé à Noiretable, le pôle Bois s'est équipé de matériel innovant pour répondre à la demande des entreprises : une chaufferie bois, une installation de rabotage, de classement et de mesure de résistance du bois et un atelier de transformation et de valorisation. Ces matériels fonctionnent grâce à une chaudière alimentée par les déchets bois des scieries avoisinantes. En bref, il s'agit de profiter de nos ressources naturelles et de nous placer dans une démarche de développement durable.

Le Conseil général soutient ce projet à hauteur de 300 000 euros.

* Société coopérative d'intérêt collectif

→ EAU



Un Sage au fil de l'eau dans la Loire

L'eau, c'est l'affaire de tous, un bien précieux à protéger. Fortement impliqué dans sa préservation, le Conseil général met en œuvre un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, connu sous le nom de Sage. Loire magazine fait le point.

Pour satisfaire les besoins en eau des Ligériens, sans porter atteinte à l'environnement, le Conseil général s'est engagé à élaborer un document de planification.

Un guide de l'eau pour la Loire

Véritable guide, le Sage est élaboré avec de nombreux acteurs de l'eau. Ils sont quatre-vingts : sauvegarde aquatique, EDF, élus, irrigants ou encore consommateurs pour étudier et trouver un accord commun pour une meilleure gestion (CLE*). Le Sage dresse un constat des ressources en eau et évalue les différents usages qui en sont faits. Les solutions apportées seront appliquées, une fois le document rédigé et validé à partir de 2011.

Un département « pauvre » en eau

La Loire est certes le dernier fleuve sauvage d'Europe. Toutefois, la main de l'homme y est très présente et les surfaces des cours d'eau sont vulnérables : pollution, climat, etc. Le département de la Loire, abondant en eau ? La Loire a peu d'eau souterraine par rapport à la moyenne française. Les eaux superficielles sont plus vulnérables. C'est la raison

pour laquelle notre département utilise les nappes fluviales du Rhône et de la Saône. Il a également recours aux barrages tels que Grangent, via le canal du Forez, ou Lavalette (Haute-Loire). Ce dernier barrage conduit l'eau par une canalisation jusqu'à la station de traitement des eaux de Solaure, à Saint-Étienne. Lavalette alimente ainsi les Stéphanois lorsque les barrages du Furan ne le permettent plus.

Une année 2009 sans répit

Pour répondre au mieux aux usages, le Sage améliore les politiques de l'eau. Des études ont été effectuées concernant le ruissellement des eaux pluviales, sur la pollution phosphorique (algues) au barrage de Villerest, sur la quantité d'eau disponible. Une réflexion est également menée sur le secteur de Grangent concernant la répartition des eaux entre canal d'irrigation, EDF et les loisirs sur le plan d'eau. Entre réflexions, études et propositions, l'année 2009 fut riche pour le Sage...

Peggy Chabanole

* CLE (Commission locale de l'eau)

POINT DE VUE



Michel CHARTIER

Vice-Président chargé de l'Environnement

Président de la Commission locale de l'eau (CLE)

Loire magazine : Le Sage, géré par le Conseil général, est piloté par la Commission locale de l'eau (CLE). Comment se déroule cette dernière ?

Michel Chartier : La CLE, composée de quatre-vingts membres, est une instance de débat de dialogue. Il s'agit donc de concertation entre différents représentants de l'eau : État, pêcheurs ou encore consommateurs qui ont des objectifs opposés. Ce n'est pas évident mais au bout du compte, nous arrivons à nous mettre d'accord.

Loire magazine : Apparemment, notre département possède peu d'eau... Existe-t-il un moyen pour pallier ce manque et devenir ainsi plus autonome ?

Michel Chartier : En effet, le débit du fleuve est de deux mètres cube par seconde. Nous aimerions qu'il soit plus important. Une solution doit être trouvée entre EDF, des irrigants et la ville de Saint-Étienne. Limiter l'irrigation et vider le barrage de Grangent d'environ un mètre permettrait d'augmenter ainsi le débit.

Loire magazine : Ce Schéma est l'avenir des Ligériens...

Michel Chartier : Tout à fait. Grâce au Sage Loire, nous agissons pour que chacun puisse bénéficier d'une eau de qualité et en quantité suffisante pour les prochaines années. C'est fondamental.

Une rubrique d'Émilie Couturier

NOUVEAU Loire magazine vous propose une nouvelle rubrique dédiée à la gastronomie ligérienne : « À vos papilles »... Pour découvrir des hommes, des produits du terroir et tester des recettes de grands chefs de la Loire. Bon appétit !

→ UN HOMME

Massoud Maghsoudian Une personnalité forte de café

À tout juste cinquante ans, Massoud Maghsoudian ne passe pas inaperçu dans le monde du café ligérien. Cet artisan iranien passionné est tombé dans la torréfaction il y a un peu moins de dix ans. « J'ai un bon palais. Je cherchais un produit dans lequel je pourrais utiliser mon savoir-faire culinaire. Je ne voulais pas seulement faire de l'import-export. » Et à en juger les effluves qui s'échappent de son atelier, il semble bien que ce commerçant plein d'entrain a réussi son pari. Le tout dans l'ère du développement durable : il souhaite renforcer sa plateforme locale d'artisans producteurs bio, mise en place en 2007.



→ UN PRODUIT

Un café nommé tradition

Torréfié à l'ancienne (quarante minutes pour une cuisson à cœur), le café de Massoud Maghsoudian a un parfum venu d'ailleurs. Parmi les vingt-cinq variétés proposées, un cépage équitable pousse sur les hauts plateaux du Pérou. Ce voyage gustatif met en éveil les cinq sens : « Il y a d'abord l'odorat et le côté visuel avec le caractère mousseux du breuvage, puis la première gorgée, l'empreinte sur la langue, et enfin le souvenir quelques minutes après. » À consommer avec des fruits secs pour profiter pleinement de ses saveurs !



EN SAVOIR PLUS

Atelier de torréfaction
Couleur Café
17, rue de Terland
42610 St-Romain-le-Puy
Tél. : 06 98 86 22 70

Pour six personnes

Temps de préparation :
10 min

Temps de marinade et de réfrigération :
24 h

Temps de cuisson :
15 min

Ingrédients

1 lobe de foie gras de 500 g
1 litre de consommé de volaille
500 ml de Sauternes
1 verre de lait
sel, poivre
genièvre, coriandre, clous de girofle
2 litres d'eau et de glace
un papier film

→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF !

Foie gras poché au consommé

par
Gilles Étéocle,
Meilleur Ouvrier de France
Hostellerie
La Poularde
à Montrond-les-Bains



1. Mettre à dégorger un lobe de foie gras dans de l'eau, du lait et de la glace pendant 12 h.
2. Égoutter. Ajouter le consommé de volaille et le Sauternes. Assaisonner : sel, poivre, clou de girofle, baie de genièvre et coriandre. Laisser mariner pendant 6 h.
3. Égoutter à nouveau. Plier le lobe assez serré dans un papier film. Cuire dans la marinade à 70 °C pendant 15 mn (utiliser de préférence une thermosonde). Refroidir au frigo au moins 5-6 h avant de servir.



GRUPE UNION POUR LA LOIRE

Développement durable : une volonté politique d'agir autrement, localement et globalement !

Le développement durable n'est pas une priorité à géométrie variable en fonction de *l'air du temps*, c'est un engagement concret pour nous tous ! Avec ce budget, vos élus de la majorité démontrent, une fois encore, leur engagement volontaire pour faire de la Loire un *département durable*.

Notre action a une double ambition :

- intégrer les éléments de nature environnementale, économique et sociale dans tous les domaines d'intervention du conseil général ;
- sensibiliser l'ensemble des ligériens pour qu'ils deviennent des éco-citoyens.

Avec ce budget 2010, nous innovons à travers la mise en place d'un plan d'actions qui mettra notre département sur les rails du développement durable.

Dans ce programme, certaines actions sont déjà engagées ou le seront dès 2010 (RSA, l'intégration des produits locaux dans les cantines, 5 repas 100 % bio par an dans 5 collèges pilotes, nouveau réseau départemental de transports interurbains...); d'autres en revanche seront initiées sur de plus longues échéances. Parmi les opérations prioritaires, un plan climat départemental, une intégration systématique de critères environnementaux dans les constructions comme pour le futur collège de Veauche, un schéma des itinéraires cyclables, la mise en place d'une éco-conditionnalité des aides. Tout cela s'inscrit dans notre nouveau projet territorial de développement durable pour la Loire.

Avec ce budget, notre volonté est aussi d'améliorer, d'innover et de moderniser la Loire.

Nous innovons sur le logement en engageant une réflexion sur la mise en place d'une maison du logement, pour assurer un meilleur service aux Ligériens. Nous avançons sur les transports, avec, des déplacements plus accessibles, des dessertes plus nombreuses, plus confortables, plus sécurisées, avec un tarif attractif pour tous.

À travers ces exemples, nous marquons notre intérêt en faveur de toutes les solidarités, que nous voulons maintenir à un bon niveau d'intervention. Ces solidarités sont nécessaires pour la qualité de vie de chacun, pour l'économie, l'emploi, la cohésion sociale et l'aménagement du territoire.

Avec ce budget, nous agissons pour faire face aux grands enjeux départementaux et nous positionner en acteur majeur de l'innovation et du développement durable.

Bernard Fournier, Président du groupe Union pour la Loire.

Le groupe de la droite, du centre et indépendants

Les élus du groupe Union pour la Loire :

Jean-François Barnier, Solange Berlier, Bernard Bonne, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler.

www.unionpourlaloire.fr

GRUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Bonne année 2010 malgré les interrogations et les inquiétudes

La réforme des collectivités territoriales nous inquiète fortement. Bien sûr, nous souhaitons la clarification des compétences et il est légitime que départements et régions puissent échanger et cesser de s'ignorer. Mais la création des conseillers territoriaux avec l'extension des périmètres des cantons remet en cause notre rôle même d'élus de proximité. Le mode de scrutin envisagé, en un tour, favorise le bipartisme, qui construit avec efficacité les majorités de pouvoir, mais ne traduit pas la complexité et la réalité de la diversité des sensibilités de notre pays.

Qu'est-ce que nos territoires vont y gagner ? Plus de cohérences et d'efficacité dans nos politiques publiques ? Sans doute ! Les économies attendues seront-elles réelles ? On peut davantage en douter. Elles sont en tout cas fortement mises en avant pour faire adopter cette réforme et jouer « l'opinion contre les élus ». Ce qui ne crée pas un climat serein pour une réforme vraiment utile à notre pays. En outre pour ajouter à la confusion, que deviendra notre Assemblée départementale de la Loire si se crée une communauté urbaine de 450 000 habitants, récupérant les compétences sociales du Conseil général ?

Nous accumulons ainsi les perspectives de pertes : de la représentation des zones rurales, de la proximité, de notre autonomie financière, de nos pouvoirs propres pour l'aide apportée aux communes, avec la suppression programmée de la Taxe Professionnelle par 6 ou 7 dispositifs nouveaux qui portent beaucoup de confusion et d'incertitudes sur les ressources futures. En ce mois de Janvier, la tradition veut que nous nous adressions des vœux pour la nouvelle année. Acceptez, pour vous mêmes et vos proches, ceux de santé et de réussite de la part des cinq élus du groupe « Indépendance et Démocratie ».

Notre département est particulièrement touché par cette terrible crise économique et financière. Nous espérons que l'hémorragie cessera et que 2010 verra se renverser la terrible courbe du chômage.

Enfin, une fois de plus, c'est pour notre planète que nous exprimons les plus vives inquiétudes. Le temps est compté et nous n'avons plus le droit de reporter à plus tard les décisions courageuses qui s'imposent pour atteindre les objectifs fixés PAR LE Grenelle de l'Environnement. Il en va de l'avenir des générations futures. Toutes les initiatives allant dans ce sens, même modestes, sont à développer et nous continuerons à encourager celles initiées par notre Assemblée départementale, que cela concerne les économies d'énergie, les énergies renouvelables ou le respect de l'environnement, en général.

Les conseillers généraux : Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).

Tél. : 04 77 48 40 76 - Courriel : elusidcg42@free.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Des orientations budgétaires 2010 très inquiétantes pour le département

La politique gouvernementale libérale basée sur la réduction forte des dépenses de l'État en transférant de multiples compétences aux régions, départements et communes met en très grande difficulté toutes ces collectivités.

La compensation de ces transferts à l'euro près n'a jamais été respectée : ce sont des dizaines de millions d'euros que doivent les gouvernements UMP au Conseil général de la Loire.

Le gouvernement et sa majorité parlementaire UMP envisagent une réforme profonde des collectivités territoriales et des finances locales avec la suppression de la taxe professionnelle dès 2010.

Ces projets sont très graves, l'objectif étant de réduire le nombre et surtout les compétences des communes, des départements et des régions.

Les présidents de toutes les associations d'élus (Maires, Conseillers généraux, Régionaux...) condamnent ou critiquent fortement ces réformes.

La France est riche et les moyens existent. Aujourd'hui, même des élus UMP soutiennent la remise en cause du paquet fiscal, 14 milliards d'euros par an en faveur des plus riches, et la création d'une surtaxe de 10 % sur les profits des banques qui ont bénéficié de 360 milliards d'euros de l'État.

Asphyxier les collectivités territoriales se traduira soit par l'explosion des impôts locaux soit par une suppression massive des services publics locaux favorisant ainsi le chômage, les inégalités, la fracture sociale, le délitement du lien social...

Face à ce contexte, les Conseillers généraux de droite de la Loire proposent un projet de budget de rigueur avec des coupes sombres en fonctionnement et en investissement.

Malgré ces mesures de rigueur, ils présentent un budget virtuel car plusieurs recettes sont surestimées.

La droite va donc proposer une hausse significative des impôts du Département. Pour la première fois, elle propose de voter un budget sans les taux d'imposition.

La hausse est-elle si importante qu'elle envisage le vote des impôts fin mars 2010 ?

Il est urgent d'agir ensemble en direction du gouvernement et du Président pour qu'ils écoutent les habitants, les élus locaux et renoncent à ces réformes qui risquent d'être catastrophiques si elles sont votées par les parlementaires UMP et le Nouveau Centre.

Marc Petit, René Lapallus, Serge Vray.

Tél. : 04 77 48 42 86

Fax : 04 77 48 42 87

Courriel : groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Un silence complice avec une politique nationale qui va affaiblir notre département

Les faits sont là : l'État poursuit son désengagement local et impose une contre-réforme des collectivités territoriales. **L'incertitude** est bien le mot qui caractérise les conditions de préparation du budget 2010. En choisissant de voter les dépenses en décembre et de différer l'augmentation des impôts en mars, après les élections régionales, la Majorité départementale dissimule ses intentions et en rajoute sur l'incertitude ! Par contre, **il y a une certitude** : si le cap de la réforme est maintenu, notre collectivité départementale n'aura à terme ni les moyens, ni la liberté pour agir efficacement auprès de tous...

Le Département est ainsi acculé à un repli sur ses compétences obligatoires, au premier rang desquelles l'action sociale. L'augmentation prévue au budget 2010 (+ 8,9 %) est la réponse mécanique à l'aggravation des difficultés des Ligériens. Elle cache pourtant un rigueur peu supportable sur le terrain pour tous ceux qui œuvrent auprès des personnes en difficulté, dans les maisons de retraite ou dans les foyers !

Malgré un recours à l'emprunt accru, les moyens pour préparer l'avenir et relancer l'économie par l'investissement vont baisser (-6,9 %). Plusieurs domaines d'action servent de « variable d'ajustement » pour boucler le budget : régression confirmée du budget voirie qui conduira à un dérapage de la qualité de nos routes départementales et de la sécurité. Le sport, la culture ou le développement de l'économie touristique, seront touchés, et peut-être – plus tard – évacués des champs d'intervention du Conseil général ! L'aide aux communes et à leurs communautés, source emblématique de la solidarité départementale entre les territoires, sera elle aussi, égratignée dès 2010... en attendant pire !

La majorité départementale peine pour construire ce budget 2010. Est-elle vraiment convaincue de son rôle pour aider la Loire à sortir de ses difficultés ? Son silence montre sa complicité avec une politique nationale qui dénature et affaiblit notre institution ! **La Majorité départementale aime-t-elle vraiment son département ?** Quant à nous, nous défendons notre collectivité : son rôle est indispensable pour préserver la solidarité, renforcer la cohésion de notre société et préparer un avenir meilleur.

Le Président Jean-Claude Bertrand et ses collègues :
René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard,
Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara,
Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico,
Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.

Courriel : groupe-ps@cg42.fr

Site internet : www.loireagauche.fr



Patrick Merle

Le Robinson ligérien à Koh-Lanta

Vous l'avez peut-être vu déguster des insectes, trébucher dans la boue ou encore se déplacer en radeau... Le Ligérien Patrick Merle, trente-neuf ans, a participé à l'émission de télé-réalité diffusée sur TF1 : Koh-Lanta. Pour connaître ses limites, Patrick a vécu cinquante jours sur une île déserte en Micronésie. Portrait d'un aventurier de Saint-Symphorien-de-Lay.

La saison neuf de Koh-Lanta a été diffusée chaque vendredi en soirée, du 28 août au 30 octobre dernier. Au départ, ils étaient dix-huit à arriver sur l'île de Palau, dont un Ligérien, Patrick Merle : le seul participant de notre département jusqu'à aujourd'hui. Finaliste, Patrick a résisté aux épreuves de survie. Un épisode de sa vie à la fois beau et ardu, qu'il n'oubliera jamais...

Le Robinson Cruséo ligérien

Téméraire, passionné des jeux sportifs et mentaux, Patrick Merle avait l'ambition de relever un défi. Il envoie sa candidature plusieurs années de suite à l'émission Koh-Lanta, jusqu'au 5 février 2009 où il

est sélectionné par le jeu. Il commence alors l'aventure. La vie de naufragé des temps modernes ne semble pas lui déplaire. Bien au contraire, il s'habitue et ne veut plus partir « *Là-bas, j'ai tout oublié. Je ne pouvais pas abandonner. Je souhaitais aller toujours plus loin. Vivre l'aventure jusqu'au bout* », admet-il. Repartir en société ? « *J'avais pris goût à cette forme de vie. Pas de factures, pas d'horaires à respecter, pas de radars... J'étais bien ! Mais voilà, cela ne dure qu'un temps.* »

Que d'émotions Patrick !

Toutes les épreuves l'ont inoubliablement marqué. Coupé du monde, Patrick Merle a toutefois vécu des moments intenses :

« *Un jour, j'ai vu mon frère arriver. Je ne m'y attendais tellement pas ! Nous étions heureux de nous retrouver.* » Ses enfants, de neuf et treize ans, lui ont manqué. Mais le jour de sa trente-neuvième année, Patrick était entouré d'une tribu remplie de bambins « *J'adore les enfants. J'étais heureux. J'ai d'ailleurs fait gagner une épreuve ce jour-là... Ce furent d'illustres moments.* »

Une vie de poissons et d'eau fraîche

Bien que Patrick ait aimé l'aventure, il n'oublie pas les difficultés qu'il a dû traverser. « *Ma famille m'a manqué. Au bout de quinze jours, j'ai pu obtenir ma femme au téléphone et tout allait bien. Cela m'a*



Patrick Merle est le deuxième candidat « rouge » en partant de la gauche.

KOH-LANTA, C'EST QUOI ?

Présentée par Denis Brogniart, l'émission Koh-Lanta est diffusée sur TFI depuis 2001. Environ dix-huit candidats, répartis en deux équipes, doivent survivre sur une île déserte.

Les épreuves sont de confort, d'immunité mais également d'orientation et d'équilibre. Lorsqu'il ne reste plus que huit à onze participants, les deux tribus fusionnent.

En finale, il ne reste plus que quatre candidats. Le gagnant est élu par les autres joueurs.

rassuré. » L'aventurier symphorinois avoue également avoir souffert de la nourriture « J'ai perdu seize kilos. Je vivais essentiellement de la pêche : crabes, sardines étaient mes principaux repas. » En dessert ? « La noix de coco. J'en étais éccœuré... J'ai remangé un Bounty récemment. Six mois après l'aventure ! »

Un fort tempérament au grand cœur

Durant l'aventure, Patrick Merle crée des liens, coéquipiers ou pas. « Franchement, j'étais avec des gens que j'étais obligé d'adorer, avec de fortes personnalités. » Il garde d'ailleurs contact avec les aventuriers : « Les filles, Isabelle et Christina, et puis Kader, Julien et Freddy bien-sûr. Il faut dire qu'on était une belle équipe », se réjouit Patrick. Bien que tout le monde ne l'apprécie pas forcément, les gens de la région le reconnaissent et viennent lui parler avec fierté. « On ne peut pas plaire à tout le monde », observe-t-il.

Ligérien, il est, Ligérien, il restera

Vous pouvez croiser Patrick dans le département, à Saint-Symphorien-de-Lay où il

réside, par exemple ; au château de la Roche où il aime se balader ; sur les terrains de football et de basket où vous pouvez le voir entraîner quelques enfants ; ou encore à des compétitions de quad. Ligérien de naissance et de cœur, la star locale n'a pas l'intention d'en partir « J'aime cette région. Je me sens bien dans la Loire. Paris, les îles... C'est très bien. Mais pour y vivre, c'est autre chose », avoue clairement le candidat de Koh-Lanta.

Une aventure qui rend fort

De cette aventure Patrick Merle ne retire que des bienfaits : « Aujourd'hui, je suis plus à l'écoute des autres qu'auparavant. Je relativise également plus. On a tendance à trop se "prendre la tête". Je pense qu'il faut profiter de la vie ».

Depuis, Patrick prend la vie du bon côté. Sa participation à Koh-Lanta était également un moyen de se rendre compte jusqu'où il pouvait aller : « J'ai pu ainsi voir jusqu'où étaient mes limites. » Jusqu'au bout !

Peggy Chabanole

SOYONS CURIEUX



Patrick aime...

... s'amuser : « Il faut profiter de la vie ! »

n'aime pas...

... les gens médisants, les commérages.

adore...

... être avec les enfants !

Il a toujours sur lui :

- « Des boucles d'oreilles et mon alliance (qu'il a fallu enlever durant l'aventure). »
- « Mes tatouages, bien-sûr ! »



**Le Conseil général de la Loire
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2010**



2010 : ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

